



LE 19 DÉCEMBRE 2022 A LIEU UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR, À 19 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, LIEU ORDINAIRE DU CONSEIL

Sont présents:

Les conseillères, Cynthia Dumont et Claudia Lavoie ainsi que les conseillers, Stéphan Dubé et Jérémy Robert formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Michaël Fortin;

Josée Dubé, directrice générale/greffière-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

4 personnes assistent à la séance.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal.

Monsieur le Maire suppléant procède à l'ouverture de la séance spéciale à 19h03.

Adoption des prévisions budgétaires 2023 et du plan triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025.

2022-186

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 953.1 et suivant du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Auclair prévoit des dépenses équivalentes aux revenus, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 – ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

REVENUS	
Taxes foncières	648 208 \$
Taxes de services	148 994 \$
Tenant lieu de taxes	32 253 \$
Taxes sur la valeur foncière	39 594 \$
Revenus de transferts	96 500 \$
Services rendus	332 622 \$
Imposition de droits	5 720 \$
Revenus d'intérêts	7 150 \$
Autres recettes	8 295 \$
TOTAL REVENUS	1 319 336 \$

DÉPENSES	
Administration générale	272 821 \$
Conseil municipal	41 104 \$
Gestion financière et administrative	167 428 \$
Greffe	4 198 \$

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Évaluateur	28 100 \$
Administration - autres	31 992 \$
Sécurité publique	89 915 \$
Sûreté du Québec	36 936 \$
Sécurité incendie	40 086 \$
Sécurité civile	12 643 \$
Sécurité publique - autres	250 \$
Transport	363 694 \$
Voirie	148 383 \$
Enlèvement de la neige	204 474 \$
Rues	9 500 \$
Transport adapté	1 336 \$
Hygiène du milieu	160 936 \$
Eau potable	35 039 \$
Eaux usées	35 923 \$
Réseaux égouts	21 757 \$
Matières résiduelles	68 217 \$
Santé et bien-être	10 557\$
Office municipal d'habitation	8 000\$
Quote-part MRC Santé et bien-être	57\$
Pacte rural	2 500\$
Aménagement, urbanisme et développement	45 766 \$
Urbanisme	19 514 \$
Développement économique	21 752 \$
Embellissement	4 500 \$
Loisirs et culture	89 667 \$
Chalet et patinoire	22 536 \$
Camping	2 102 \$
Parcs et loisirs	55 710 \$
Bibliothèque	9 269 \$
Autres	50\$
Frais de financement	37 980 \$
Remboursement en capital	200 000 \$
Activités d'investissement	148 000 \$
Surplus accumulé non affecté	-13 500 \$
Surplus affecté	-86 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 319 336 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025

Projet	2023	2024	2025
Voirie			
Subvention TECQ	(869 752,00)		
Conduites égout			
Total voirie			
Garage municipal			
Programme PACIM	(200 000,00) \$		
Bâtiment, Abri sel,	250 000,00 \$		
Remorque (achat)	8 000 \$		
Total garage	58 000 \$	0 \$	0 \$
Bureau Municipal			

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Galerie et fenêtre extérieure	10 000 \$		
Total bureau	10 000 \$		
Eau potable			
Surplus affecté 2021	-10 000 \$		
Installation de compteurs d'eau	15 000 \$		0 \$
Total eau potable	5 000 \$	0 \$	0 \$
Incendie			
surplus affecté 2021	-15 000 \$		
surplus affecté 2022	-10 000 \$		
Camion	10 000 \$		
Total incendie	15 000 \$	0 \$	0 \$
Camping			
Surplus affecté 2022	-15 000 \$		
Réserve pour investissement	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Total	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Municipalité zone urbaine			
Terrain	(Achat terrain pour agrandissement stationnement bureau) 45 000 \$		
Plancher chalet des loisirs	0 \$	6 000 \$	
Surplus affecté 2021-2022	-16 500 \$		
Patinoire réfection	10 000 \$		
Installation de lumières rues des Prés et Bellevue	5 000 \$		
Aménager sentier		8 000 \$	
Total zone urbaine	43 500 \$	8 000 \$	0 \$
TOTAUX	116 500,00 \$	23 000,00 \$	15 000,00 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Stéphan Dubé et résolu unanimement que le budget de l'année financière 2023 et le plan triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025 soient acceptés tels que présentés.

Adoptée l'unanimité

Un résumé du budget 2023 sera distribué à tous les contribuables par envoi postal

Période de questions sur le budget 2023 et le plan triennal d'immobilisations 2023-2024 et 2025.

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Cynthia Dumont que la séance soit levée à 19h14

« Je, Michaël Fortin, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal

est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient

au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Michaël Fortin, maire suppléant

Josée Dubé, directrice générale
et greffière – trésorière